



## APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : **AR 83 24 0424 01** Libre

**Commune de Roquebrune-sur-Argens – Surface : 20 a 00 ca**

La Commande - AK94 ;

**Urbanisme : Naturel (PLU)**

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **02/03/2025** par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès de :

**SAFER PACA**  
Délégation Départementale : Var  
La Gueiranne  
Route du Vieux Cannet  
83340 LE CANNET DES MAURES  
Tel : 04 88 78 00 83

où des compléments d'information peuvent être obtenus, ou par voie dématérialisée sur le site <https://geo-paca.vigifoncier.fr/pubs/index.html> →



A Roquebrune Sur Argens, le

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)

*Affiché du 19/02/25 au 08/03/25*

